

# **La surmortalité au Congo (RDC) durant les troubles de 1998-2004 : une estimation des décès en surnombre, scientifiquement fondée à partir des méthodes de la démographie**

André Lambert et Louis Lohlé-Tart, démographes

[adrass@skynet.be](mailto:adrass@skynet.be), Octobre 2008

---

## **1 Introduction : des guerres, des élections et des morts**

On parle souvent, à propos de la République Démocratique du Congo (RDC), de « quatre millions de morts » – on cite même des chiffres encore beaucoup plus élevés – du fait des troubles politiques de ces dernières années. Une ONG en particulier (International Rescue Committee [IRC]) a contribué à diffuser cette information, reprise sans examen par de nombreuses personnalités ou organisations, y compris politiques.

Les quatre millions de morts, produit supposé de la deuxième guerre du Congo, entre 1998 et 2004, représentent une évaluation du nombre de décès dus aux troubles et à leurs conséquences. Depuis lors, ce nombre a, curieusement, subi une inflation dans l'horreur! En ce qui nous concerne, nous n'étudions ici que la validité du nombre initialement proclamé et nous montrons qu'il a été incroyablement exagéré.

Une première guerre a eu lieu en 1996 lorsque les troupes de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL), fortement épaulées par des militaires rwandais, ont traversé le Congo d'Est en Ouest, jusqu'à la fuite du président Mobutu et l'installation au pouvoir du président Laurent-Désiré Kabila. De l'avis général, cette opération s'est apparentée à une « promenade militaire » caractérisée par la fuite éperdue (ou la reddition) des troupes fidèles au Maréchal Mobutu devant les hommes se réclamant du futur président. Il y eut certainement des morts suite à des escarmouches, ou dans le cadre d'exécutions ou d'autres exactions mais un consensus est établi pour dire que cette première guerre a généré peu de mortalité directe et un minimum de désorganisation supplémentaire. D'ailleurs, les « quatre millions de morts » souvent cités ne se réfèrent pas à cette première guerre.

La deuxième guerre opposa de 1998 à 2004 les troupes du président Kabila, dorénavant appuyées par des contingents étrangers (zimbabwéens, angolais,...) aux troupes rebelles de l'Est de la RDC, soutenues par le Rwanda et l'Ouganda. Une des péripéties de cette guerre a été la désunion puis l'opposition entre Rwandais et Ougandais, dont les troupes se sont battues entre elles à Kisangani et dans la région.

Par ailleurs, un enregistrement électoral (« enrôlement ») de la population de nationalité congolaise a eu lieu en RDC en 2005-2006 en vue de la constitution d'un fichier des électeurs. Cette opération a permis de répartir les électeurs inscrits selon le sexe et l'âge, par circonscription administrative.

A la demande de la Commission Européenne, trois experts, dont les deux auteurs de cet article, ont effectué un contrôle des procédures d'enregistrement; celles-ci se sont avérées extrêmement fiables d'un point de vue statistique.

Les experts ont aussi réalisé une reconstitution dynamique de la population par sexe et âge d'abord depuis 1984, année du dernier recensement, ensuite depuis 1956. Cette reconstitution ressemble en tous points à un exercice de prospective démographique si ce n'est qu'il se déroule sur le passé.

Vu le caractère sensible de cette reconstitution, la Commission a demandé qu'un embargo empêche la divulgation des données relatives aux effectifs de population estimés pour 2005. Nous comprenons parfaitement le bien-fondé de cet embargo et ne publierons donc ci-dessous aucune donnée à ce sujet. Les seuls effectifs publiés seront des estimations de nombres de morts. Pour le reste, seuls des pourcentages de population ou des indicateurs du mouvement naturel (par exemple l'espérance de vie) seront produits, même si tous les calculs nécessaires à la confection de ce texte ont utilisé abondamment toutes les informations chiffrées relatives aux populations par sexe, âge, provinces et districts de la RDC en 2005 (enregistrement électoral) et de 1956 à 2005 (reconstitution dynamique).

Grâce à la reconstitution, on a pu estimer précisément les effectifs de population par sexe et âge du pays depuis 1956, et par région (c'est à dire pour chaque province et, à l'intérieur de chacune, les districts) depuis 1984<sup>1</sup>. Partant, il a été aisé d'estimer le nombre de décès qui se sont produits au Congo durant les périodes de troubles et de s'interroger sur la pertinence de l'affirmation selon laquelle les guerres et leurs conséquences auraient produit quatre millions de morts.

Il est évident que tous les morts de la période ne sont pas dus aux troubles. Il est également clair que lorsqu'on parle de quatre millions de morts, y compris pour en contester le chiffre, on s'entend bien pour comptabiliser non seulement les morts au combat (qu'ils soient des soldats réguliers ou non) mais aussi toutes les autres victimes – dont le nombre est beaucoup plus important que celui des « combattants » – du fait de la désorganisation des hôpitaux, des circuits commerciaux, des travaux agricoles etc..

On pourrait s'interroger sur l'impertinence – ou même l'indécence – qu'il y a à revisiter une affirmation comme celle relative aux « quatre millions de morts en RDC ». Nous pensons par là combattre tout révisionnisme, tant celui qui nie les catastrophes humanitaires que celui qui s'en empare pour des motifs respectables (mobiliser l'aide; oui mais de ce fait au détriment d'autres crises?) ou non (attiser les haines entre nations et/ou ethnies). Mais soyons absolument clairs : si les troubles en RDC ont produit à notre estime bien moins que quatre millions de morts, ce seront toujours des morts de trop!

Dans les paragraphes suivants, on présentera d'abord les résultats des opérations d'enregistrement des électeurs et de reconstitution de la population.

Ensuite, on montrera la parfaite adéquation entre les effectifs de population reconstitués et ceux enregistrés. Cette similitude conduira à accepter comme vrais non seulement les volumes de population produits en 2005 mais aussi les hypothèses de mortalité et de fécondité qui les ont générés. Et cette connaissance du mouvement, particulièrement celle de la force de la mortalité, nous permettra de réfuter sans appel la croyance selon laquelle il y aurait eu quatre millions de morts.

---

<sup>1</sup> Le découpage administratif du Congo Belge de 1956 et le degré de désagrégation des données ne permettaient pas de remonter plus avant dans le temps par rapport à la structure administrative actuelle du pays.

## 2 L'enregistrement des électeurs

L'enrôlement des électeurs en vue des échéances électorales de 2005 et 2006 (référendum constitutionnel, élections présidentielles et parlementaires, puis élections locales, prévues pour plus tard) a été mis en place entre juillet 2005 et février 2006, à l'aide d'un dispositif largement décentralisé, couvrant le territoire national par quelque 9.000 bureaux ou "Centres d'Inscription", intégralement informatisés, très largement disséminés à travers l'immensité de la République. Concrètement, l'opération a été menée en cinq "vagues" successives couvrant Kinshasa puis deux ou trois provinces à la fois (le découpage d'alors portait sur onze provinces, Kinshasa inclus); ces dispositions procédaient d'une volonté d'optimisation de la logistique, notamment, mais n'ont qu'un impact limité sur les résultats, en particulier pour ce qui nous concerne. Il faut savoir que l'enrôlement est légalement obligatoire pour tous les Congolais âgés de dix-huit ans ou plus; l'aspect légalement contraignant est évidemment sans retentissement, aucune disposition ne permettant en réalité de contrôler le respect de cette obligation. Par contre, le désir des populations d'aller aux élections et le bonus offert par la loi de considérer la carte d'électeur comme tenant lieu de carte d'identité sont deux facteurs qui ont fortement motivé et mobilisé les populations. Un léger bémol doit être apporté par la volonté de certains politiciens influents de saboter le processus en recommandant le refus d'enrôlement; l'analyse a posteriori des effectifs enrôlés a montré que l'impact n'a pas été massif.

On remarquera que si nous cherchons à mettre en évidence des déficits de population entre ce que l'on observe (données électorales) et ce que l'on attend (données prospectives), les lacunes diverses pourraient être prises pour un excès de mortalité. En effet, si nous manquons d'effectifs lors du dénombrement électoral et que nous considérons ce dernier comme raisonnablement exhaustif, les "évadés" comme les boycotteurs, non comptés par définition, seront alors confondus avec des morts en excès. On peut par contre redouter l'effet opposé, le "bourrage" par des gens qui ne devraient pas figurer sur les listes électorales, étrangers et jeunes de moins de 18 ans. Les analyses détaillées montreront que ce bourrage n'a eu en général qu'un effet anecdotique, et que la promotion de jeunes au rang d'adultes est parfaitement identifiable. Par ailleurs, tous les éléments d'observation et d'analyse convergent pour montrer que ces jeunes en excès sont aisément isolables; le phénomène, répandu dans tout le pays, n'a cependant pas constitué une tentative de fraude mais simplement une inscription "anticipée" massive pour s'assurer de la possession d'un titre d'identité, vu que personne n'osait pronostiquer ni si ni quand une nouvelle opération ou même une simple mise à jour aurait lieu.

La validation technique de l'enrôlement a procédé à des opérations analytiques complexes reposant sur les caractéristiques particulières de la circulation des données dans le processus global de l'enrôlement, que nous esquisserons ici brièvement :

Les données individuelles, qui figurent sur la carte d'électeur (identification de la personne et de ses ascendants, lieu et date de naissance, localisation actuelle et données biométriques élémentaires [photo et une empreinte digitale]), sont enregistrées sur les disques de l'ordinateur, munis d'identificateurs uniques automatiques et non accessibles aux opérateurs. A partir de ce moment, l'information suit deux filières distinctes qui resteront totalement indépendantes de bout en bout du processus :

- Les données individuelles sont systématiquement consolidées et sauvegardées par jour, par semaine et à la clôture d'un bureau sous la forme physique de cédéroms. Une copie au moins des cédéroms complets doit remonter des centres d'inscription vers une hiérarchie de bureaux locaux et régionaux pour aboutir au CNT (Centre National de Traitement) installé dans les locaux de la CEI (Commission Electorale Indépendante) à Kinshasa et géré par l'assistance technique des Nations Unies.

- Quotidiennement ou, si les circonstances sont plus contraignantes, aussi souvent que possible, les chefs de Centres d'Inscription communiquent aux bureaux locaux le nombre de cas traités dans la journée dans leur centre; cette information agrégée remonte de manière généralement immatérielle (par téléphone) selon la même hiérarchie, jusqu'au STN (Secrétariat Technique National), également situé dans les locaux de la CEI, et sous la responsabilité directe des cadres techniques congolais.
- Il faut souligner qu'à aucun moment l'information agrégée n'a servi à contrôler les effectifs transmis par cédérom – ni d'ailleurs les cédéroms n'ont été exploités, même superficiellement, pour confirmer ou infirmer les chiffres agrégés. Si cette scission des flux d'information est regrettable pour l'efficacité de l'opération, elle est spécialement bienvenue dans le cadre de nos travaux, puisqu'elle garantit l'indépendance entre les deux sources (les informations agrégées remontant sous forme d'une déclaration d'activité quotidienne, elles ne pouvaient être "contaminées" par un éventuel examen du cédérom final – qui n'était d'ailleurs pas à la portée des chefs de Centre d'Inscription); la présence de "deux sources indépendantes" est une aubaine classique pour toute validation de données.

Le détail du travail des experts ayant validé les données est bien sûr sous embargo; il nous est cependant loisible d'affirmer que les traitements appliqués aux données ont permis de résorber pratiquement intégralement la quasi-totalité des erreurs relevées en première analyse dans les fichiers remontant du terrain (plusieurs millions d'erreurs, dues aussi bien à des données mal classées ou mal routées, ou à des consolidations incorrectes, qu'à des défaillances des matériels et logiciels utilisés sur le terrain). Par contre, le spectre du "bourrage d'urne" avec l'inscription multiple de nombreux électeurs a pu être écarté : que ce soient les méthodes technologiques extrêmement lourdes de détection des doubles empreintes digitales (seulement partiellement appliquées) ou des méthodes plus rustiques mais toujours efficaces (couplages de caractéristiques individuelles), les cas d'inscriptions multiples frauduleux sont résiduels, quelques milliers sur les plus de 25.000.000 d'électeurs.

Ces manières de procéder constituent la "critique interne des données", qui ne prend en considération que le contenu des données et leur processus de collecte et de remontée. En résumé, cette critique amène à la conclusion que, dans les grandes lignes, les listes électorales ont été constituées de manière sérieuse et suffisamment transparente, avec peu de doutes sur l'honnêteté de l'immense majorité des personnes enrôlées. Certes, l'analyse purement démographique (distribution par sexe et âge) montre des imperfections considérables, mais qui ne sont pas globalement pires que celles d'un Recensement dit "scientifique" : en gros, les gens ont répondu comme ils le pouvaient, et ceux qui ne connaissent pas leur âge n'ont pu déclarer qu'une information approximative, mais qui restait strictement dans les standards pour ce genre de population. On peut aussi en conclure directement à l'absence de "bourrage" sur une échelle perceptible, à moins de manipulations sur le terrain par une armée de démographes compétents et coordonnés capables d'inventer en temps réel les individus de populations démographiquement correctes! D'autres indicateurs, telle la comparaison entre lieu de naissance et lieu d'enregistrement, ne permettraient pas de relever des poches d'anomalies qui auraient pu faire soupçonner des inscriptions fictives.

### **3 La reconstitution de la population**

Une reconstitution de la population s'apparente à un exercice de prospective (ou de perspective ou de prévision ou de projection; peu importe ici le vocabulaire) sur le passé: pratique-

ment, on se base sur une population répartie par sexe et âge à un moment donné du passé et on lui applique chaque année des taux et/ou des probabilités par sexe et âge de mortalité, fécondité et migrations, constants ou variables, afin d'obtenir pour une année finale une estimation de la population par sexe et âge la plus proche possible de celle réellement observée à ce moment-là.

Dans le cas de la prospective sur le passé de la RDC, on s'est d'abord appuyé sur les répartitions par sexe et âge du recensement de 1984, le dernier qui ait eu lieu dans le pays. Les estimations de la mortalité et de la fécondité de la période 1984-2005 sont celles publiées par les Nations Unies (et, pour la plupart, estimées par les démographes congolais). Le solde des migrations externes (balance entre les entrées et les sorties du pays) est notoirement faibles et n'a pas été prises en compte.

S'agissant d'un exercice dont la finalité est l'évaluation de la complétude de l'enregistrement des électeurs et de leur répartition par sexe et âge, on s'est uniquement intéressé à la population de nationalité congolaise. Celle-ci représentait en 1984 environ 95% de la population de chaque groupe d'âge, à l'échelle de tout le pays, avec cependant de fortes différences régionales, dont les travaux par province ont tenu compte.

Pour réaliser correctement ce travail de reconstitution, il a fallu procéder de la façon suivante :

- D'une part, on a traduit en chiffres détaillés par sexe et âge les estimations globales de mortalité (espérances de vie) et de fécondité (nombre d'enfants par femme) disponibles pour la période 1984-2005. Ces estimations de la mortalité et de la fécondité sont généralement assez robustes même lorsqu'elles sont réalisées dans des pays à statistiques déficientes : les démographes ont recours à différentes techniques de contrôle des observations partielles dont ils disposent et d'un thésaurus considérable de « tables de mortalité » conçues pour les diverses sous-régions mondiales (par ex. : l'Afrique tropicale n'a pas les mêmes mortalité et fécondité que l'Afrique sahélienne). Les démographes transforment alors ces estimations globales en probabilités et taux par sexe et âge. Cela a été fait et on a produit une première reconstitution pour la période 1984-2005.
- Mais un doute subsistait : pouvait-on accepter telle quelle la répartition par sexe et âge produite par le recensement de 1984? En d'autres termes, quelle était la fiabilité de ce dénombrement? Dans l'incertitude, on s'est donc résolu à amplifier l'exercice de reconstitution en le faisant débiter dans le passé le plus lointain possible, en l'occurrence en 1956, année pivot de la première grande enquête démographique au Congo, réalisée par A. Romaniuk. On objectera qu'en 1956 aussi, la qualité de l'enquête pouvait laisser à désirer. Dans le milieu des démographes, il y a cependant un large consensus pour vanter la qualité de cette enquête-là. Mais quoi qu'il en soit, en partant de 1956, on produit pour 2005 une population dans laquelle 91% des effectifs sont nés après 1956. Donc, les éventuelles erreurs dans la population de 1956 ne pèsent pas d'un grand poids en 2005. Et si en plus, la reconstitution permet de passer à proximité de « balises », particulièrement les effectifs ET les répartitions par sexe et âge produites par les recensements administratif de 1970 et général de 1984, on a alors l'assurance que la reconstitution reproduit bien la dynamique démographique passée de la population congolaise.

Finalement, la reconstitution commence en 1956 et passe entre cette date et 2005 par les balises suivantes :

- L'enquête démographique de A. Romaniuk centrée principalement sur l'année 1956 à partir de laquelle l'auteur a publié : « La fécondité des populations congolaises », chez Mouton, Paris La Haye, 1967.
- Le recensement administratif de 1970.
- La synthèse des Etudes Démographiques de l'Ouest du Zaïre 1974-1977, Louvain-la-Neuve, 1978.
- La thèse de doctorat de Koni Botoke Bongoma intitulée : « Population trends in Zaire and their implications 1885 – 2005 », Australian National University, Canberra, 1979
- Le recensement de 1984.
- Les estimations des Nations Unies pour la période 1984 – 2002.
- L'estimation « ADRASS » de la population du Congo en 2005, faite à partir du recensement de 1984.

#### **4 La concordance entre les effectifs estimés par la reconstitution et ceux issus de l'enrôlement électoral**

Au terme du premier exercice de reconstitution (de 1984 à 2005), des pyramides d'âges ont été dessinées pour l'année 2005 et confrontées à celles des électeurs inscrits. Les figures 1 (par âge) et 2 (par classes d'âge) présentent les différences entre les effectifs reconstitués de manière « prospective » et ceux issus de l'enregistrement électoral, pour le pays dans son entier.

On constate aux figures 1 et 2 que les deux approches donnent des résultats très semblables sauf autour de l'âge de 18 ans. L'écart est le fait de l'enregistrement comme électeurs de personnes ayant moins de dix huit ans mais qui se sont déclarées avoir 18 ou 19 ans pour devenir électeur ou, surtout, pour obtenir un papier d'identité. On sait que depuis des décennies, en RDC, il n'y a pas ou plus d'état civil ni de registres de population, et qu'il peut s'avérer utile de posséder au moins un document tenant lieu de document administratif. La figure 1 présente les écarts pour chaque année d'âge, à partir des effectifs par âge issus de l'enregistrement d'une part, de la reconstitution d'autre part. La figure 2 présente les mêmes résultats après regroupement en classes quinquennales afin d'assurer une meilleure visibilité et éliminer le « bruit » causé par des erreurs de déclaration d'âge. Tout naturellement, il y a généralement plus d'effectifs de population que d'électeurs, car tout le monde ne s'est pas inscrit.

La concordance présentée dans les figures 1 et 2 a été contrôlée pour chacune des provinces et la presque totalité des districts du pays (à l'exception de quelques districts urbains tels Bukavu-ville ou Zongo, où les mouvements migratoires – inconnus mais mesurables par reconstitution – empêchent l'obtention d'une concordance immédiate).

Figure 1 : Ecart par âge entre la pyramide issue de la reconstitution de la population et celle des électeurs inscrits

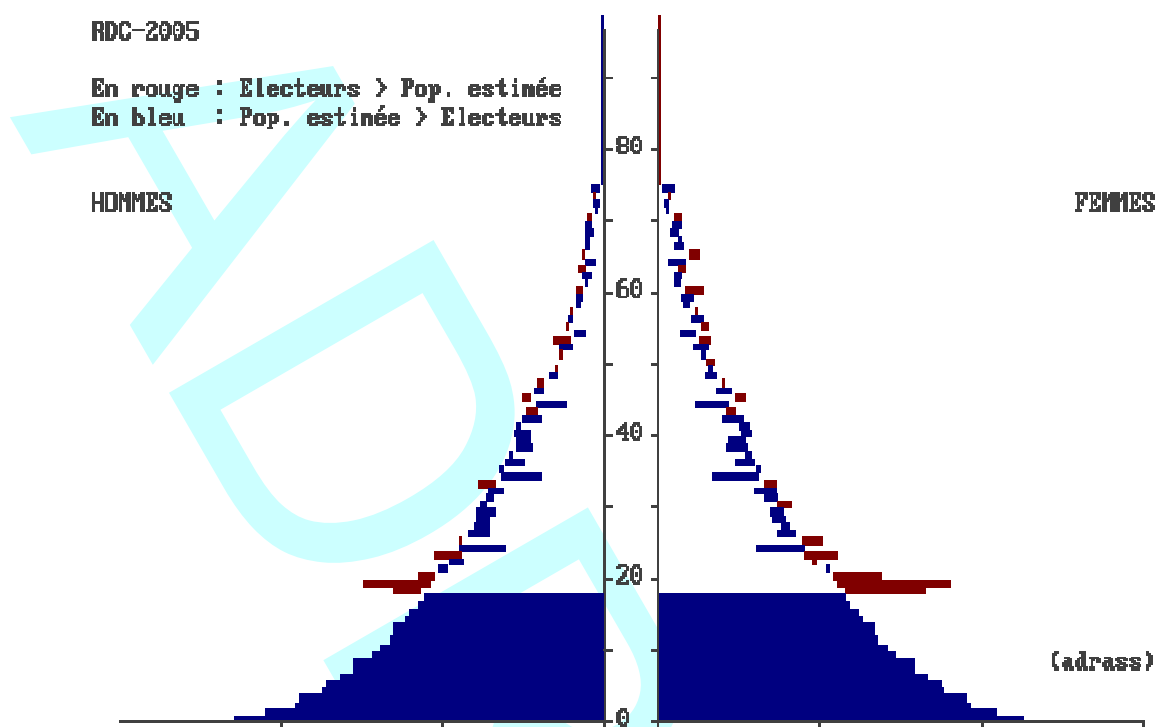
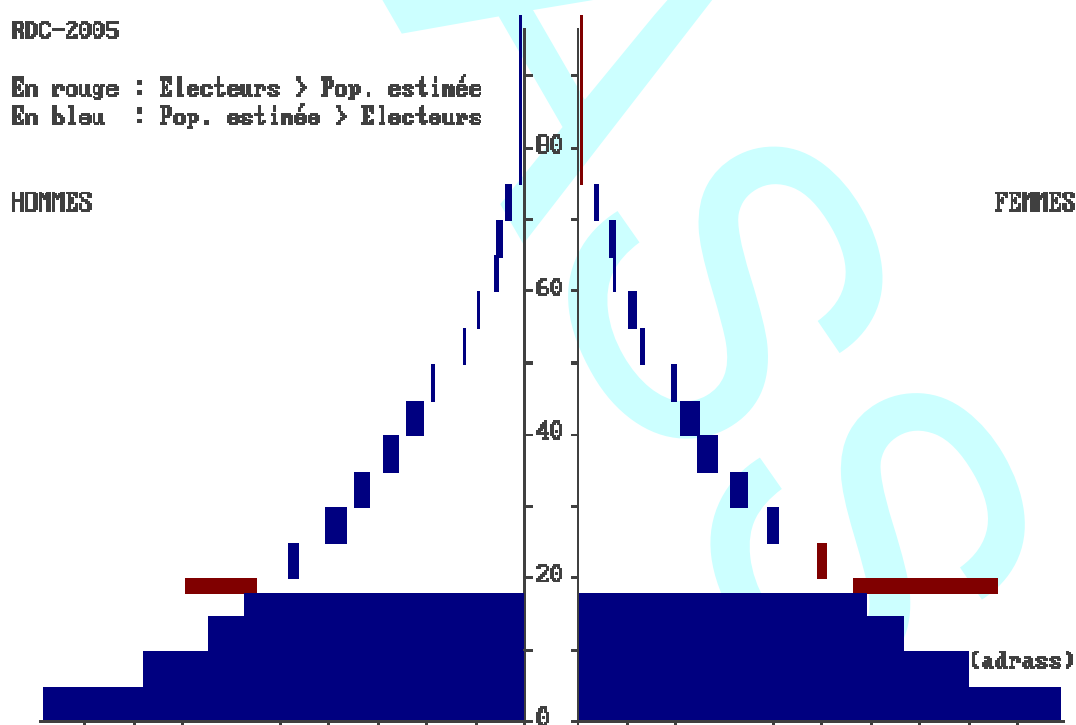


Figure 2 : Ecart par groupes quinquennaux d'âge entre la pyramide issue de la reconstitution de la population et celle des électeurs inscrits



On voit nettement à la figure 2 que les « erreurs » d'enregistrement des électeurs n'affectent que les jeunes d'une vingtaine d'années. On remarquera avec malice que les jeunes filles

trompent plus facilement le monde sur leur âge que les jeunes gens, sans doute parce que l'exhibition de leur progéniture les fait accepter comme de respectables mères de famille, donc adultes...

La très grande concordance entre l'exercice de reconstitution depuis 1984 et celui d'enregistrement est une validation réciproque et sûre de la qualité des deux opérations : il est en effet impensable que la quasi concordance soit fortuite. Rappelons-en les deux raisons :

- l'enregistrement a été collationné selon deux cheminements administratifs différents. Il en résulte un fort contrôle interne.
- l'exercice de reconstitution est contraint par la répartition de la population par sexe et âge retenue pour l'année 1984 et les balises depuis cette date.

Par sécurité, il reste donc à contrôler comme suggéré ci-dessus, la qualité des données du recensement de 1984 en recommençant une reconstitution à partir de 1956.

Aux figures 3 et 4, on compare les effectifs reconstitués en 1970 et en 1984 avec les observations des recensements de ces années. Les pyramides dessinées ne montrent que les écarts, calculés par âge et regroupés en classes quinquennales d'âge, par souci de visibilité.

Figure 3 : Ecart par groupes quinquennaux d'âge en 1970 entre la pyramide issue de la reconstitution de la population depuis 1956 et celle du recensement administratif de 1970

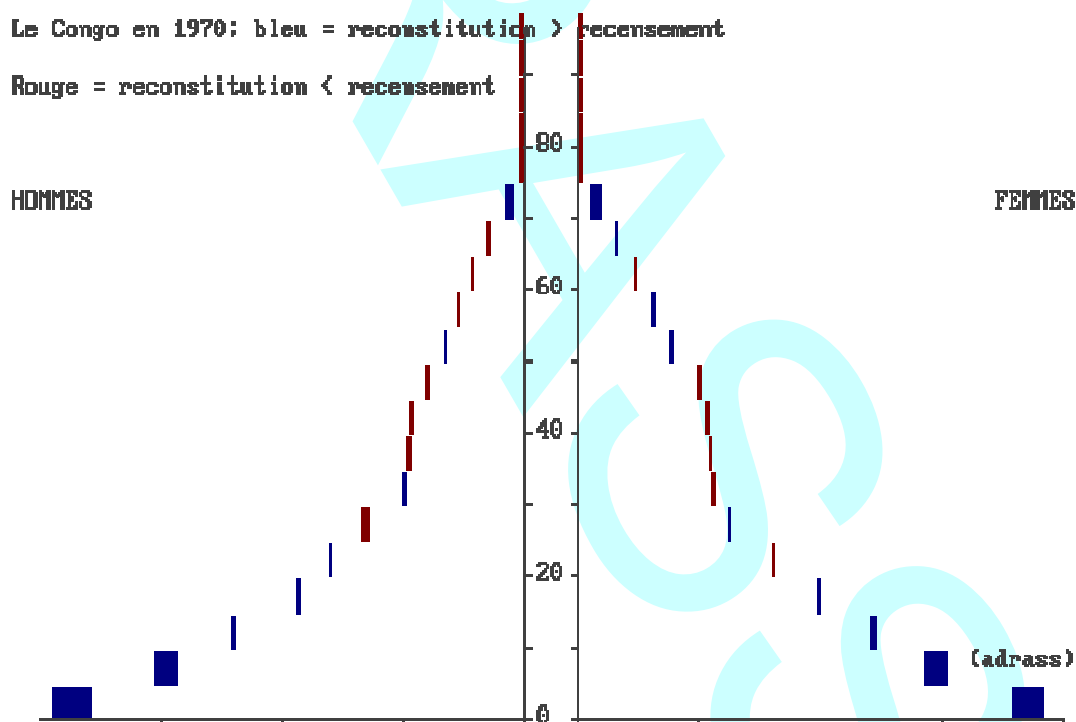
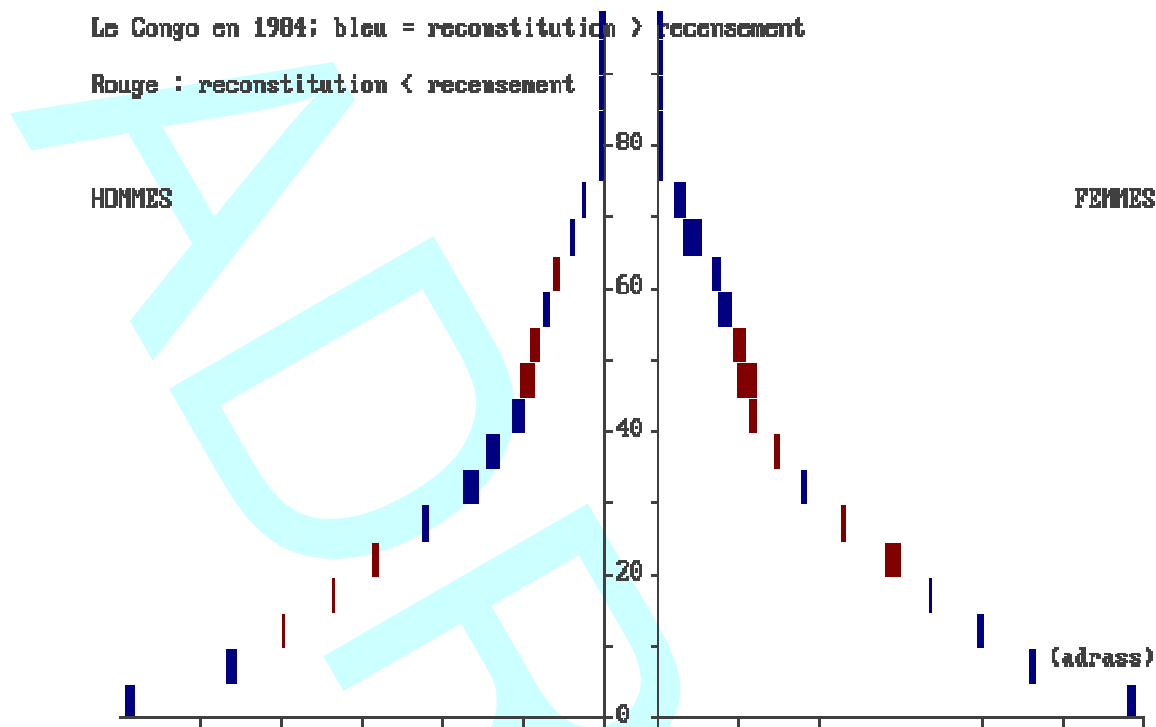




Figure 4 : Ecart par groupes quinquennaux d'âge en 1984 entre la pyramide issue de la reconstitution de la population depuis 1956 et celle du recensement de 1984

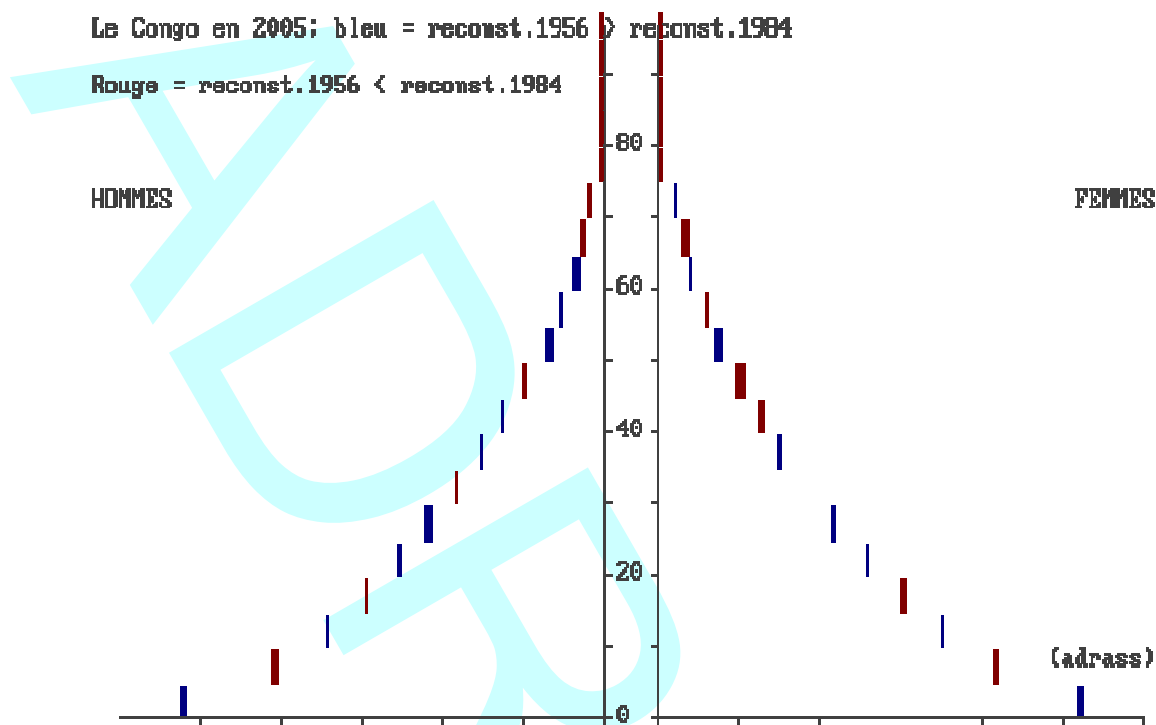


A titre d'exemple, examinons (figure 4) les différences observées en 1984 entre le recensement de 1984 et l'exercice de reconstitution mené depuis 1956. On y constate bien une quasi-équivalence! Or, en 1984, la population née depuis 1956 représente déjà 70% du total. Ces « 70% » sont issus de l'application de taux et de probabilités; mais ces derniers sont eux-mêmes la traduction en données détaillées (par année d'âge) des estimations globales de mortalité et de fécondité faites par les démographes congolais et leurs confrères des Nations Unies à intervalles réguliers au cours de la période 1956-1984. On peut donc déjà :

- valider la répartition par sexe et âge du recensement de 1984.
- Accepter les niveaux et tendances de la mortalité et de la fécondité estimés par les Nations Unies et/ou les démographes congolais pour l'intervalle de temps 1956-1984.

Enfin, à la figure 5, les écarts infimes entre la reconstitution issue de 1956 et celle issue de 1984 lèvent définitivement les doutes sur la qualité du recensement de 1984 – donc aussi sur la véracité de la concordance entre populations reconstituées (que ce soit à partir de 1956 ou de 1984 est maintenant sans importance) et populations électoralement enregistrées.

Figure 5 : Ecart par groupes quinquennaux d'âge en 2005 entre la pyramide issue de la reconstitution de la population depuis 1956 et celle issue du recensement de 1984

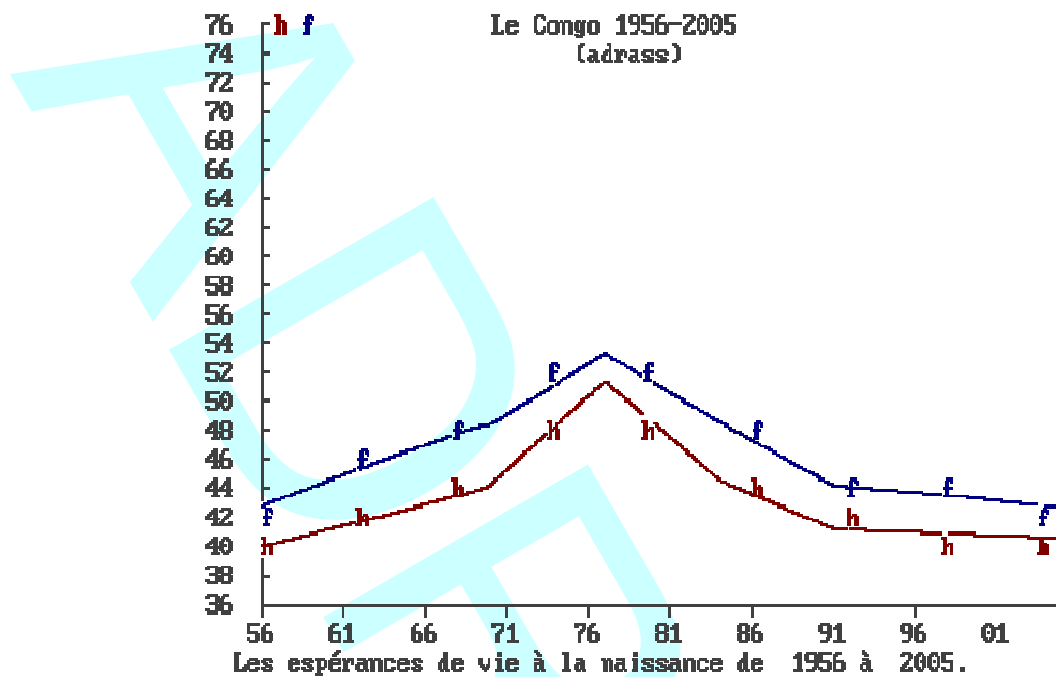


En conclusion,

- De la quasi-identité en 2005 entre les reconstitutions longue (depuis 1956) et courte (depuis 1984),
  - Et de la quasi-confusion en 2005 entre effectifs reconstitués et électeurs inscrits,
- on peut non seulement valider définitivement les trois opérations (les deux reconstitutions et l'enregistrement) **mais surtout valider toute la « machinerie » utilisée pour la reconstitution, principalement les tendances de la mortalité et de la fécondité entre 1956 et 2005.**

Nous pouvons donc examiner en toute sécurité l'évolution des espérances de vie à la naissance par sexe en RDC depuis 1956. Cette année-là, les valeurs étaient de 40 ans pour les hommes et de 43 ans pour les femmes. On observe à la figure 6 une croissance modérée jusqu'en 1971 puis une accélération rapide mais malheureusement de courte durée car, dès la fin de la décennie 1970, l'espérance de vie diminue aussi fortement qu'elle avait augmenté jusque là, sans doute sous les effets combinés de la montée en puissance de l'épidémie de VIH/SIDA mais aussi du commencement du déclin du « régime Mobutu ». Depuis les années 1990, la dégradation se poursuit doucement et aboutit en 2005 à des niveaux aussi médiocres qu'à l'époque de l'Indépendance!

Figure 6 : Les tendances des espérances de vie au Congo de 1956 à 2005, produites par l’outil de reconstitution de la population



Il faut garder à l'esprit ces courbes de mortalité et bien les resituer dans le temps. En effet, un argument utilisé par les tenants de l'affirmation « Quatre millions de morts » pour justifier la valeur élevée de ses estimations est que les morts "dus à la guerre" trouvent pour l'essentiel leur origine dans des faits non militaires et non liés directement au conflit armé; ce seraient les conséquences de la désorganisation sociale, de l'arrêt des cultures, de la disparition des infrastructures de santé, etc... découlant directement de la guerre. Or, l'analyse de la mortalité montre que les espérances de vie ont commencé à décliner vingt ans avant les conflits et, bien plus, ont presque cessé de se dégrader, sans pour autant reprendre leur amélioration, bien avant le début des conflits. Donc, si nous adhérons volontiers à l'hypothèse d'une détérioration de la situation sanitaire et nutritionnelle, sa chronologie indique qu'on doit l'imputer d'abord à la dégradation du développement liée à l'effondrement progressif du régime, à la fois bien antérieure à la guerre et bien plus aiguë avant celle-ci. Cela exclut radicalement de l'imputer aux situations de guerre.

*Dans la suite du texte, on citera des nombres de morts à l'unité près, simplement pour laisser la plus grande transparence possible à nos calculs. Mais il ne faudrait pas imaginer que nous avons l'outrecuidance de croire avoir estimé la mortalité avec un tel degré de précision! D'ailleurs, on conclura avec des nombres arrondis.*

*Notons aussi que les scénarios produits dans les lignes qui suivent sont tous réalisés par sexe, âge et bords d'un an. Pour éviter la lourdeur du texte et respecter l'embargo, on ne présentera ci-dessous que des totaux de décès et des espérances de vie « sexes réunis ».*

## 5 La réfutation sans appel de l'estimation d'un volume de quatre millions de morts

Puisque la reconstitution sur le passé est validée, on peut également admettre que le nombre de morts produit par la reconstitution entre 1998 et 2004 est acceptable. Ce nombre – qui comporte tous les décès – s'élève à 7 679 821!

Donc, en suivant le raisonnement des tenants de l'affirmation « Quatre millions de morts », s'il n'y avait pas eu de troubles, il y aurait eu dans la population quatre millions de morts de moins que ceux reconstitués. On a donc testé des niveaux d'espérance de vie (et les probabilités de décès qui en découlent) pour parvenir à un nombre de décès de 7 679 821 – 4 000 000 soit environ 3 680 000 décès. On obtient ce résultat à condition de programmer une espérance de vie de 60 ans entre 1998 et 2004 alors qu'en dehors de ces dates, elle stagne aux environs de 42 ans. Burlesque comme on le voit au tableau 1 et à la figure 7.

On objectera que si le cumul des décès entre 1984 et 2005 est validé, il se pourrait qu'il y ait eu moins de décès avant 1998 et plus à partir de cette date. Mais alors l'espérance de vie hors de la période 1998-2004 aurait été plus élevée et il eût quand même fallu la faire bondir vigoureusement pour éponger les quatre millions de morts. Cette objection de type « calendaire » ne peut donc être retenue.

L'inanité de l'affirmation selon laquelle il y aurait quatre millions de morts en RDC est tellement visible qu'on pourrait en rester là et renvoyer les protagonistes des « Quatre millions de morts » à leurs fantasmes ou ... à leurs mensonges rentables.

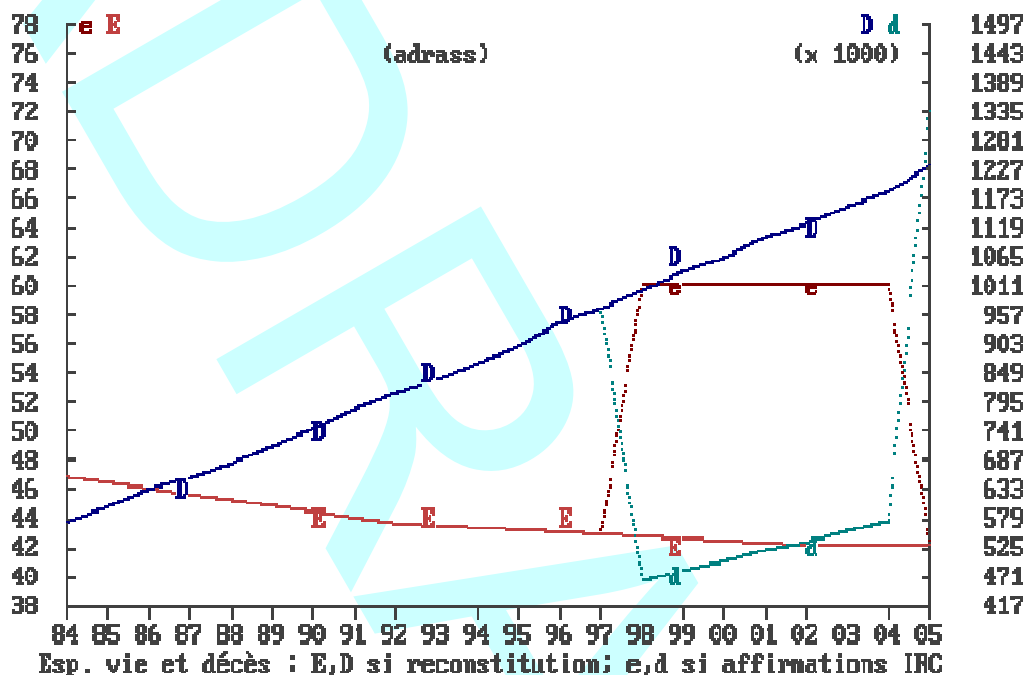
Nous allons cependant franchir un pas de plus et tenter une estimation sensée du nombre de morts causés ces années-là du fait des troubles.

Tableau 1 : l'espérance de vie et les décès annuels au Congo (RDC) selon la reconstitution validée par l'enregistrement des électeurs *et* s'il n'y avait pas eu de troubles (calculs ADRASS)

	Reconstitution			
	Chiffres de base		"sans troubles" (voir texte)	
1984	46.69	573 484	46.69	573 484
1985	46.30	601 834	46.30	601 834
1986	45.90	634 877	45.90	634 877
1987	45.50	655 429	45.50	655 429
1988	45.10	682 035	45.10	682 035
1989	44.71	714 431	44.71	714 431
1990	44.31	746 063	44.31	746 063
1991	43.91	783 685	43.91	783 685
1992	43.51	813 479	43.51	813 479
1993	43.36	836 733	43.36	836 733
1994	43.21	867 194	43.21	867 194
1995	43.06	899 799	43.06	899 799
1996	42.91	944 313	42.91	944 313
1997	42.76	970 081	42.76	970 081
1998	42.61	1 003 199	59.99	463 667
1999	42.47	1 038 639	59.99	484 303
2000	42.32	1 064 297	59.99	500 440
2001	42.17	1 102 670	59.99	521 760
2002	42.02	1 125 880	59.99	535 475
2003	42.02	1 159 307	59.99	557 060
2004	42.02	1 185 829	59.99	575 620
2005	42.02	1 234 933	42.02	1 349 920

Figure 7 : l'espérance de vie et les décès annuels au Congo (RDC) selon la reconstitution validée par l'enregistrement des électeurs et s'il n'y avait pas eu de troubles (calculs ADRASS)

Note : l'échelle de gauche est celle des espérances de vie (E et e) ; celle de droite des décès (D et d). Les résultats de la reconstitution sont pointés en majuscule, ceux des défenseurs de l'idée « Quatre millions de morts » en minuscules. En dehors des années 1998-2004, les courbes « E » et « e » sont confondues. Avant 1998, les courbes « D » et « d » sont également confondues, mais pas en 2005 car la mortalité reconstituée s'applique à une population augmentée de tous ceux qui ne seraient pas morts des troubles.



## 6 Une estimation raisonnable – mais encore surestimée – de la surmortalité congolaise due aux troubles de la période 1998-2004

Nous croyons que la lente dégradation de l'espérance de vie, telle que dessinée sous les traits « E » de la figure 7 a été l'évolution la plus vraisemblable. Elle est d'ailleurs basée sur des estimations réalisées autour des années-pivot 1982, 1992 et 2002. Mais pour entrer dans le jeu des croyants en « quatre millions de morts » et estimer le nombre de morts dus aux troubles, on a réalisé un scénario dans lequel l'espérance de vie de 1984 continue de se dégrader jusqu'en 1992 seulement, date à laquelle elle demeure constante. Pour estimer la surmortalité, il suffit alors de comparer les effectifs de population de 2005 produits par la reconstitution avec ceux calculés dans ce scénario d'arrêt de la dégradation de l'espérance de vie dès 1992. Signalons qu'en procédant de la sorte, on donne un avantage considérable aux défenseurs de l'idée « Quatre millions de morts » puisqu'on envisage l'ensemble de la période 1992-2004 et non pas la période de troubles limitée à l'intervalle 1998-2004.

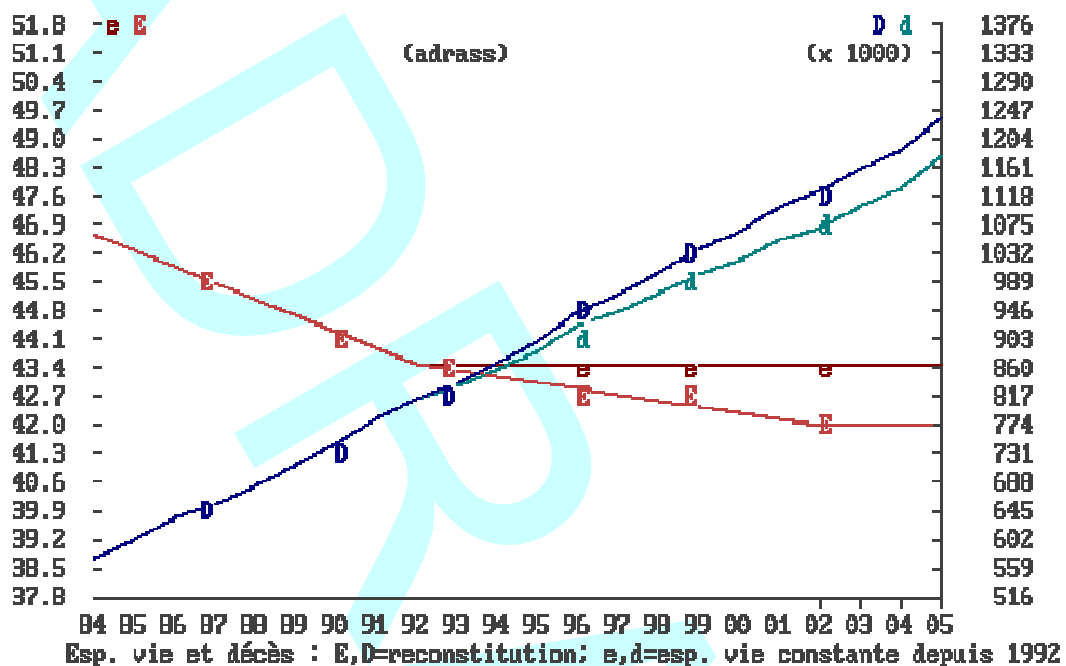
Les résultats apparaissent au tableau 2 et à la figure 8. La différence entre les volumes de décès depuis 1992 est égale à 13 011 420 – 12 605 661 soit **405 759 décès**. Et dans la population totale, on observe en 2005 un accroissement de 446 696 personnes qui représente le cumul des 405 759 décès évités et des naissances supplémentaires que ces survivants ont produites.

Tableau 2 : l'espérance de vie et les décès annuels au Congo (RDC) selon la reconstitution validée par l'enregistrement des électeurs et si la dégradation de l'espérance de vie avait été stoppée depuis 1992 (calculs ADRASS)

	Reconstitution			
	Chiffres de base		Avec mortalité figée dès 1992	
1984	46.69	573 484	46.69	573 484
1985	46.30	601 834	46.30	601 834
1986	45.90	634 877	45.90	634 877
1987	45.50	655 429	45.50	655 429
1988	45.10	682 035	45.10	682 035
1989	44.71	714 431	44.71	714 431
1990	44.31	746 063	44.31	746 063
1991	43.91	783 685	43.91	783 685
1992	43.51	813 479	43.51	813 479
1993	43.36	836 733	43.51	831 935
1994	43.21	867 194	43.51	857 490
1995	43.06	899 799	43.51	885 098
1996	42.91	944 313	43.51	924 166
1997	42.76	970 081	43.51	944 511
1998	42.61	1 003 199	43.51	971 813
1999	42.47	1 038 639	43.51	1 001 111
2000	42.32	1 064 297	43.51	1 020 949
2001	42.17	1 102 670	43.51	1 052 789
2002	42.02	1 125 880	43.51	1 069 957
2003	42.02	1 159 307	43.51	1 102 992
2004	42.02	1 185 829	43.51	1 129 371
2005	42.02	1 234 933	43.51	1 177 399

Figure 8 : l'espérance de vie et les décès annuels au Congo (RDC) selon la reconstitution validée par l'enregistrement des électeurs et si la dégradation de l'espérance de vie avait été stoppée depuis 1992 (calculs ADRASS)

Note : l'échelle de gauche est celle des espérances de vie (E et e) ; celle de droite des décès (D et d). Les résultats de la reconstitution sont pointés en majuscule, ceux du scénario « sans dégradation de l'espérance de vie depuis 1992 » en minuscules. Avant 1992, par hypothèse, les courbes « D » et « d » d'une part et « E » et « e » d'autre part, sont confondues.



Jusqu'à maintenant, les calculs ont été établis sur base de la reconstitution la plus précise possible de la population de nationalité congolaise par sexe et âge entre 1984 et 2005. Cette reconstitution et l'enregistrement des électeurs se valident réciproquement. Par comparaison, on estime donc le surcroît de mortalité à 405 759 unités. Ce nombre doit être corrigé de deux manières :

- D'une part, il est sans doute encore surévalué si l'on veut bien considérer que la totalité du territoire n'a pas été concernée par les troubles de la période 1998-2004 et qu'on ne peut pas imputer à la guerre des morts causées dans d'autres régions par la déliquescence d'une dictature finissante. Si on admet que Kinshasa, le Bas-Congo, le Bandundu n'ont pas été touchés, que la totalité – mais dans la réalité, c'est nettement exagéré – des provinces Orientale, du Nord Kivu, du Sud Kivu, du Maniéma ont subi les troubles et que les Kasai, l'Equateur et le Katanga ont été touchés pour la moitié de leur population, on constate que les troubles ont couvert des territoires représentant 45% de la population du Congo. Alors, l'estimation des décès pourrait diminuer à  $405\,759 * 0,45 = 182\,592$  personnes!
- D'autre part, tous les calculs ont été effectués sur la population de nationalité congolaise. Or les étrangers, qui représentaient 5% de la population du pays en 1984 ont vu leur part s'accroître au cours des deux dernières décennies, quasi exclusivement du fait de l'immigration étrangère dans les provinces de l'Est. Admettons – c'est vraiment un maximum – que les étrangers soient maintenant 10% de la population du pays et qu'ils soient tous concentrés dans les zones de troubles. Alors, cela voudrait dire que dans les zones couvrant les 45% de la population soumise aux troubles, les étrangers comp-



teraient pour 22% de la population (22% = 10% d'étrangers / 45% de la population totale). Sous cette hypothèse, le nombre maximal de décès s'élèverait alors – dans une perspective maximaliste – à  $182\ 592 * 1.22$  soit **un volume de 222 762 morts**. Sachant qu'on est parti de 1992 – et non pas de 1998 –, disons par facilité que le nombre de morts dus aux troubles est d'environ **DEUX CENT MILLE MORTS**.

On peut certes accepter l'estimation préalable de quatre cent mille morts mais refuser de considérer qu'ils sont répartis relativement uniformément sur le territoire et penser au contraire qu'ils sont tous concentrés dans la partie « orientale » soumise aux troubles. Et donc ne pas appliquer à ce nombre le pondérateur régional de 45%. C'est oublier que l'évolution de l'espérance de vie est orientée à la baisse dans toutes les provinces et que cette évolution est validée par la concordance « reconstitution – enregistrement électoral » au niveau de chaque province.

On pourrait même dire a contrario que le déclin de l'espérance de vie dans les provinces en paix plaide en faveur de l'idée selon laquelle les morts du Congo – même dans l'est du territoire – sont plus la conséquence de la déliquescence du régime Mobutu que celle de la guerre à l'Est et de ses conséquences. Il y aurait alors moins de deux cent mille morts! Mais nous ne voudrions pas déforcer notre démonstration par des considérations difficilement quantifiables.

Ainsi donc, l'approche dynamique de l'évolution de la population du Congo nous a permis d'affirmer, par des méthodes uniquement quantitatives et adossées à des observations extrêmement robustes de détruire complètement les affirmations délirantes et malheureusement universellement reprises, selon lesquelles les troubles au Congo auraient entraîné quatre millions (ou plus) de victimes.

Il existe certes un véritable drame humain en RDC; mais il n'est que très partiellement dû à la guerre de 1998-2004 comme on vient de le montrer. En fait, les Congolais souffrent surtout des conséquences de la gestion désastreuse du pays par le régime du maréchal Mobutu et on pourrait se demander pourquoi dans le passé la Communauté Internationale n'a pas plus énergiquement manifesté son écoeurement face à la déliquescence des conditions de vie de l'immense majorité de la population congolaise. Peut-être fallait-il soutenir un « ami » dans le contexte de guerre froide qui prévalait encore à cette époque?

On pourrait aussi se demander si l'affirmation « quatre millions de morts en RDC » résulte d'une simple – mais grossière – erreur d'appréciation ou si elle sert les intérêts de pays, d'organisations ou d'autres puissances occultes.

Enfin, nous soulignons fortement que notre travail n'a pas pour but de banaliser les conditions de vie extrêmes dans lesquelles la population congolaise se débat. Cependant, il nous a paru nécessaire, en présentant des estimations scientifiquement défendables, de lutter contre la tendance à exagérer le nombre des victimes. Le présent travail ne nie pas l'inhumanité des conditions de vie congolaises mais donne à penser que ce ne sont pas les interventions étrangères – condamnables – qui sont la première cause de l'état marastique incontestable dans lequel le Congo se trouve. De surcroît, on en arrive à penser que cette situation n'est malheureusement pas exceptionnelle : il se pourrait même qu'il y ait plus de morts en Somalie ou au Darfour, eu égard à la population « soumise au risque », et que la justice et la compassion les plus élémentaires ne devraient pas oublier ces populations-là.

## Retour sur la non existence de 4 (ou 6) millions de morts en RDC

André LAMBERT, avril 2009, [adrass@skynet.be](mailto:adrass@skynet.be)

Dans le document : « La surmortalité au Congo (RDC) durant les troubles de 1998-2004 : une estimation des décès en surnombre, scientifiquement fondée à partir des méthodes de la démographie » (André Lambert et Louis Lohlé-Tart, novembre 2008, asbl ADRASS, Dépôt légal D/2008/4001/4), on a montré qu'il était impossible d'évaluer à plusieurs millions de morts les conséquences directes et indirectes des troubles des années 1998-2004. Au plus, en acceptant de considérer les années 1992-2004 et en posant l'hypothèse que la mortalité aurait pu ne plus croître depuis 1992, - qui sont des positions non fondées mais favorables aux tenants de l'affirmation « 4 millions de morts », - on peut estimer à 200 000 les morts en surnombre dans la moitié du pays qui a été soumise aux troubles.

Suite à de fructueuses discussions et à la demande de Mme D. G. Sapir, j'ai réalisé deux simulations complémentaires dont les hypothèses et les résultats sont synthétisés dans le tableau ci-dessous. L'intuition est de dire qu'il y a peut-être eu de **nombreux millions de morts** mais que ceux-ci **sont la conséquence de la déliquescence développée durant une bonne partie du régime du Maréchal Mobutu** et non pas de l'invasion – certes condamnable – de troupes rwandaises et ougandaises.

Rappelons qu'on a montré que la reconstitution (depuis 1956 et depuis 1984), les listes d'électeurs, les recensements de 1970 et 1984 et les estimations du mouvement démographique listées dans le document cité ci-dessus se valident mutuellement. On admet donc que l'espérance de vie a atteint un maximum à la fin des années 1970. En 1984, le niveau avait déjà baissé et se situait presque au niveau de l'année 1970. Dans les deux simulations présentées ci-dessous, on imagine que l'espérance de vie est demeurée constante soit depuis 1977, soit depuis 1984 et on compare le cumul des décès entre ces dates et 2005 à la reconstitution de la population, dont on a expliqué la pertinence dans le document cité ci-dessus. Notons incidemment que le niveau de 1977 (52 ans) n'est pas atteint en 2005 par 24 pays d'Afrique sub-saharienne !

	<b>Espérances de vie validées</b>	<b>Constance à partir de 1977</b>	<b>Constance à partir de 1984</b>
1956	41,6	41,6	41,6
1963	44,1	44,1	44,1
1970	46,5	46,5	46,5
1977	52,0	52,0	52,0
1984	46,7	52,0	46,8
1991	43,9	52,0	46,8
1998	42,6	52,0	46,8
2005	42,0	52,0	46,8
<b>Cumul des décès validés depuis 1977</b>	<b>Cumul des décès validés depuis 1984</b>	<b>Cumul des décès simulés sous constance depuis 1977</b>	<b>Cumul des décès simulés sous constance depuis 1984</b>
23 751 824	20 210 120	17 647 528	17 783 312
<b>Différences 1977 ou 1984</b>		<b>6 104 296</b>	<b>2 426 808</b>

On voit ainsi que l'affirmation selon laquelle il y aurait eu au Congo de nombreux millions de morts (jusqu'à 6,1 millions) à cause des « troubles » est plausible à condition de penser que le mot « troubles » est une façon de nommer la gabegie développée par l'ancien régime et PAS la guerre de 1998-2004 !